

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT  
DU PARC FERROVIAIRE DEPARTEMENTAL  
DE LALUQUE**



**N° 1**

**Objet : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022**

Le 29 mars 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Paul CARRERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Représentant le Département des Landes :**

- . M. Paul CARRERE
- . M. Henri BEDAT
- . Mme Dominique DEGOS
- . Mme Monique LUBIN
- . M. Damien DELAVOIE

**Représentant la Communauté de communes du Pays Tarusate :**

- . M. Christophe MARTINEZ
- . M. Dominique UROLATEGUI

Etaient excusés :

- . M. Xavier FORTINON
- . Mme Magali VALIORGUE
- . M. Laurent CIVEL

Etaient également présents :

- . Pour la Communauté de Communes du Pays Tarusate : Mme Angélique CAPDEVIELLE, Directrice Générale des Services
- . Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur et M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement
- . Pour le Conseil départemental :
  - M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY pour le Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**DECIDE :**

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2022 établi par Monsieur le Payeur Départemental dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Le Président du Syndicat Mixte,

Paul CARRERE